



Rapport d'évaluation de la demande de sous-catégorie 3.13, catégorie B

N° de la demande : 2018-6017
Demande : Changements à l'étiquette du produit – précautions
Produit : Insecticide Altus
Numéro d'homologation : 33176
Ingrédients actifs (i. a.) : Flupyradifurone
Numéro de document de l'ARLA : 3013829

Objectif de la demande

L'objectif de cette demande était de modifier les précautions et l'équipement de protection individuelle (EPI) sur l'étiquette de l'insecticide Altus.

Évaluations de santé

On a présenté une nouvelle étude primaire sur l'irritation des yeux concernant l'insecticide Altus. Les résultats obtenus concernant l'irritation des yeux à la suite de l'étude étaient plus graves que ceux provenant de l'étude sur l'irritation des yeux présentée auparavant, ce qui a entraîné une augmentation de la classification des dangers aigus pour l'irritation des yeux. Selon les résultats de la nouvelle étude, l'insecticide Altus est classé comme étant modérément irritant pour les yeux. Les mentions d'avertissement et les précautions à prendre sur l'étiquette ont été mises à jour pour tenir compte de la version révisée de la classification des dangers.

On ne prévoit pas de risques préoccupants lorsque les travailleurs respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle, comme il est indiqué sur l'étiquette.

Cette demande ne nécessitait pas d'évaluation de l'exposition alimentaire.

Évaluations de la composition chimique, de l'environnement et de la valeur

Cette demande ne nécessitait pas d'évaluations de la composition chimique, de l'environnement et de la valeur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a effectué une évaluation des renseignements fournis et a constaté que ces derniers étaient adéquats pour appuyer les modifications à l'étiquette de l'insecticide Altus.

Références

PMRA Document Number	Référence
2907503	2015, Flupyradifurone SL 200 (200 g/L) Acute Eye Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.4

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9